

# **Conférence de Marcel Gouron, 1932**

## **Nîmes**

### **pendant le Haut Moyen-Age**

Nîmes n'a pas échappé aux vicissitudes qui ont troublé l'Europe pendant le haut moyen âge ; elle a connu les invasions, les révoltes, les mouvements de peuples; elle a été dévastée à plusieurs reprises, et pourtant sa position géographique et son passé lui imposaient le devoir de rester fidèle à la latinité. La région nimoise a gardé le sens méditerranéen à une époque où il déclina, puis se perdit presque entièrement.

L'empire romain avait un caractère méditerranéen avant tout. La mer assurait son unité politique et économique; cette grande voie de communication permettait le gouvernement et l'alimentation de *l'orbis romanus*. La civilisation s'affaiblit sous l'effort des barbares dès la fin du III<sup>e</sup> siècle, mais cette décadence n'atteignit pas l'activité commerciale maritime.

#### **Le maintien de la ville par le grand commerce**

Nîmes, ville romaine, traduisait, on le sait, plus qu'une autre, par sa fondation, par ses monuments, dans ses moeurs, l'influence d'une ascendance orientale. En elle le sang des auxiliaires d'Égypte s'était mêlé au sang des Volsques autochtones ; si les navigateurs du Rhône avaient une place de choix dans les Arènes c'est qu'ils représentaient l'activité navale montant de la mer par le grand fleuve latin, jusqu'aux ports d'Héraclée (Saint-Gilles) et d'Ugernum (Beaucaire). Cette vocation était trop forte pour ne pas forcer au moins localement, les barrières du blocus qui sépara l'empire carolingien de l'Orient.

La dynastie mérovingienne, bien que venue trop tard pour atteindre d'un coup les rivages de la Méditerranée, s'est efforcée de s'y établir. Clovis a échoué dans son dessein de conquérir la Provence ; ses successeurs réussirent à sa place en 536 ; Théodebert (534-548) prétendait même s'emparer de Byzance ; ce qui n'empêchait pas Marseille de continuer d'émettre des monnaies au nom de l'empereur Héraclius I<sup>er</sup> (610-641). Marseille reste le grand port de la Gaule jusqu'au commencement du VIII<sup>e</sup> siècle, en relation avec l'Orient. Les péages de l'empire continuent d'être perçus au nom des Mérovingiens sur le garum, les dattes, le poivre, le papyrus, produits orientaux, à Fos, Arles, Toulon, Avignon, Valence, Vienne. Les marchands juifs ne sont pas arrêtés par les frontières ; ils sont installés fort nombreux à Clermont-Ferrand, Orléans, Bordeaux, Lyon, où ils font le commerce en gros et organisent un fret de retour, composé entre autres denrées d'esclaves saxons.

Du Ve au VIII<sup>e</sup> siècle la continuité du trafic méditerranéen explique le maintien des villes. Elles conservent leur importance parce qu'elles sont le siège du commerce. Elles gardent leurs *decuriones* ; on y relève la présence du *defensor civitatis* et la pratique de l'inscription des actes authentiques sur les *Gesta municipalia*. Chaque

cit e reste le march e des campagnes environnantes, le domicile d'hiver des grands propri taires fonciers de sa r gion ; elle est le centre d'un commerce d'autant plus d velopp e qu'on se rapproche davantage des bords de la M diterran e. Gr goire de Tours nous parle d'une classe de marchands de profession fix s dans les villes ; il cite en des passages caract ristiques ceux de Verdun, Paris, Orl ans, Clermont-Ferrand, Marseille, Bordeaux et Nimes. Notre ville qui alimente le centre de la France et l'Aquitaine en denr es orientales reste une des grandes places de commerce. Son courant  conomique facilita l'av nement de doctrines venues cette fois encore de l'est.

## Le christianisme

A la fin du IIIe si cle, un 21 mai, un  tranger de passage, un chr tien, Baudile, fut martyris e   Nimes pour sa foi. Il a monopolis e dans l'imagination populaire les efforts d' vang lisation qui durent se succ der pendant de longues ann es, comme saint Ruf   Avignon, saint Trophime   Arles. Parti de l'Orient grec le christianisme s'introduisit en Gaule par la M diterran e, lac romain, et par le Rh ne. Nimes semble avoir  t e  vang lis e, un si cle et demi apr s Vienne et Lyon, en tout cas autour de l'Edit de Milan qui date de, 313. Par cet acte Constantin proclama la libert e de conscience et acorda aux chr tiens le droit d'exister. Le culte de saint Baudile semble  tabli d s l' poque de Valentinien, vers 364. Un oratoire est encore  rig e   l'endroit o  il fut martiris e.

Un fait t moigne du succ s du christianisme   Nimes au IVe si cle, ce fut la tenue d'un concile le 1er octobre 396, dont nous avons la lettre synodale de convocation, et dont parle Sulpice S v re. Le motif du concile  tait l'h r sie des Ithaciens qui portait atteinte   l'unit e chr tienne. Il faut en d duire que depuis bien des ann es il y avait une  glise constitu e dans notre ville qui restait d'ailleurs un centre administratif. La *Notitia dignitatum imperii romani*, ou Liste des dignit s de l'empire romain, cite le nom de l'intendant des finances qui y avait sa r sidence. Le produit des imp ts et les revenus du domaine dans la r gion y  taient donc centralis e.

## Les Visigoths

Le second fait qui domine cette  poque, est le mouvement de peuples qu'on appelle les Invasions, mais qu'il faut se repr senter comme une suite de lentes infiltrations des barbares dans le monde romain affaibli par la d natalit e. Rome accueillait les  trangers comme agriculteurs, pour mettre en  tat ses terres incultes, ou comme d fenseurs de ses fronti res. Elle se flattait de dominer ces  trangers ; n'est-ce pas une illusion fr quente de l'orgueil latin de subir les interventions  trang res, en proclamant tr s haut que c'est pour les dominer et s'en servir ?

L'infiltration, les moeurs et la susceptibilit e des barbares envahisseurs sont rendus vivants par ce passage d'un po me de Sidoine Apollinaire :

« Qui ? moi chanter l'hymen en vers fescenains quand je vis au milieu des hordes chevelues, assourdi par les sons de la langue germane, oblig e d'avoir l'air de louer

*quelquefois ce que chante, bien repu, le Burgonde aux cheveux graissés d'un beurre rance ?*

*Veux-tu savoir ce qui brise ma lyre ? Effrayée par les rauques accents des Barbares, Thalie dédaigne les vers de six pieds depuis qu'elle voit des patrons qui en ont sept. Heureux tes yeux, heureuses tes oreilles, heureux même ton nez, car il ne sent pas dix fois le matin l'odeur empestée de l'ail ou de l'oignon. Tu n'as point à recevoir avant le jour, comme si tu étais le vieux père de leur père, ou le mari de leur nourrice, ces géants auxquels suffirait à peine la cuisine d'Alcinoüs.*

*Mais ma muse se tait et s'arrête, après ce petit nombre d'hendécasyllabes, de peur que, dans ces vers badins, quelqu'un n'aille trouver encore une satire.»*

L'installation des Visigoths se fit d'une façon juridique, sans combat ; il fut convenu qu'on leur donnerait le tiers des terres des grands propriétaires, et les terres du domaine public. Certains noms autour de Nimes ont conservé le souvenir des Goths : Malgoirès, petit pays au nord de Nimes (Mons Gothorum), Mandagout, Silve godesque, Saint-Laurent-de-Goze ou d'Aigouze, le Montagnon appelé Medium Gotorum, situé entre Montpezat et les garrigues de Nimes ; celles-ci faisaient partie du domaine public qui dut être concédé aux barbares. Pendant que se mettaient au travail dans leurs domaines les envahisseurs, les derniers membres de l'aristocratie romaine fermaient les yeux sur la ruine de l'empire et ne songeaient qu'à jouir des derniers restes d'un luxe condamné. Un des derniers patriotes romains fut Sidoine Apollinaire, et voici comment il passait son temps, près d'Alès, à Brisis, ainsi qu'il l'écrivait à son ami Donidius :

*« Tu veux savoir pourquoi, étant parti pour Nimes depuis si longtemps, je diffère mon retour et me fais tant désirer.. J'ai passé des moments délicieux dans un pays charmant, chez les plus aimables des hommes Ferréol et Apollinaire... Nous vivions, entraînés de plaisirs en plaisirs. A peine étions-nous entrés sous un vestibule, ici les couples rivaux des joueurs de paume faisaient voter leurs balles agiles, là, à travers les bruyantes discussions des joueurs, on entendait les dés résonner dans les bruyants cornets. Ailleurs des livres en quantité à votre disposition... Nous dinions en peu de temps, mais largement, à la manière des sénateurs, qui consiste en gros plats, mais peu de services, en observant la variété des viandes rôties et de celles au jus... Au sortir de table, à Voroangus, nous avons recours à nos bagages, à Brisis, nous chassions de leurs lits Tonance Ferréol et ses frères, car il eût été trop difficile de faire voyager souvent l'appareil des lits à notre usage. La méridienne achevée, nous faisons une courte promenade à cheval afin de faciliter la digestion de l'estomac pour le souper. Il y avait des bains d'étuves... Quand avait bien voulu consentir à cesser de boire la troupe de mes serviteurs et des gens de ma suite, à qui le vin de mes hôtes trop prodigué troublait fortement la cervelle, une fosse était creusée à la hâte au bord de la rivière et l'on jetait dedans un monceau de cailloux surchauffés. Préalablement avait été construit avec des branches flexibles de coudrier une sorte de dôme qui se plaçait au-dessus de la fosse en ébullition ; sur le tout on étendait des couvertures de Cilicie qui bouchaient la lumière en même temps que les ouvertures entre les branches. Par ce moyen était conservée la vapeur qui jaillissait des cailloux brûlants arrosés d'eau. Nous passions là le temps à rire et à plaisanter... puis, chacun à son moment, allait se plonger dans un bain chaud dont*

*l'action précipitait la digestion des aliments ; enfin nos chairs amollies reprenaient leur fermeté dans l'eau froide de fontaine, de puits, ou en pleine rivière... »*

Les Visigoths s'implantaient peu à peu dans le pays ; ils conservaient pour l'administration des villes un régime voisin de celui de l'empire ; une curie recevait les attributions des gouverneurs des provinces romaines. En 472 la Narbonnaise passait en droit à Euric, roi des Visigoths, droit reconnu en 475 dans le traité signé avec l'empereur Nepos.

## **L'Abbaye de Saint-Baudile**

Leur tolérance se marqua par leur respect pour le culte de saint Baudile, auquel ils s'associèrent peut-être. Au près du tombeau du saint se fonde un monastère dans la première moitié du Vie siècle. On en avait perdu l'emplacement exact lorsque Mazauric entreprit de fouiller l'ancien cimetière de Saint-Baudile. Il a étudié les restes de cette Valsainte, une des plus remarquables nécropoles du midi de la France. Utilisée d'abord aux temps païens, comme l'a prouvé, entre autres témoignages, l'épithaphe en vers grecs d'une femme grecque, Chrysis, les chrétiens s'en servirent pendant mille ans, en groupant leurs tombes autour des reliques du saint. Le culte ne semble même pas avoir été interrompu pendant les invasions ; il était florissant sous Charlemagne.

Mazauric a trouvé deux cimetières superposés ; le plus ancien formé de tombes du IVe siècle, bâties en briques ou en petits moellons et couvertes de dalles ; on y a trouvé des bronzes de Valentinien et de Gratien. Les tombes de la deuxième couche étaient faites en mollasse d'une seule pièce ; on y a enfermé plusieurs corps dans la même sépulture, du IXe au XIIe siècle. Les restes des plus anciennes contenaient des débris de vases peints, les uns avec des dessins en blanc sur fond rouge ; d'autres présentaient des arbres, l'arbre de vie, de provenance orientale ; d'autres vases encore étaient recouverts d'un vernis brun orné de rinceaux blancs d'un style oriental ; ajoutons des restes de vases de verre, des os de porcs, qui attestent qu'on servait près des tombes des festins funéraires.

Le cimetière entourait deux églises ; une était l'église abbatiale dédiée à saint Baudile dont elle conservait les reliques ; elle se trouvait au bord de l'actuel chemin de Calvas. Au sud s'ouvrait un cloître ; à l'est on a trouvé les fondations d'une rotonde munie d'une absidiole. Cette abbaye s'accomplissait d'un baptistère devenu l'église Saint-Julien-hors-les-murs, peut-être de plan quadrilobé, qui se trouvait au fond de la rue Bonfa, sur la place dite Foiral de Saint-Bauzile.

## **La poussée des Francs orthodoxes**

L'atmosphère religieuse de Nîmes était loin d'être calme cependant. Les Visigoths pratiquaient l'arianisme, mais la poussée de l'orthodoxie se faisait sentir sur notre région, grâce aux forces militaires du roi d'Austrasie. Son fils prit Uzès et Lodève en 526. L'évêché orthodoxe d'Arismum, ou d'Hierle, était fondé près du Vigan par les Francs. Les Visigoths réparaient cette perte par la création de l'évêché de Maguelonne ; ils perdaient puis reprenaient Beaucaire. C'est à cette époque que les

Arènes furent transformées en château par la fermeture des arcades et l'adjonction de tours.

Attaqué sur ses frontières prochaines, divisé par les opinions et la diversité des races non assimilées, le royaume visigothique était déchiré par des révoltes intérieures. L'influence des juifs espagnols, maîtres du commerce par mer et de l'argent, passés maîtres aussi dans les sciences, en grande faveur auprès des comtes, fut le prétexte d'une grande révolution sous le roi Wamba. Le comte Hildéric, protecteur des juifs, entraîna avec lui l'évêque de Maguelonne, l'abbé de Saint-Baudile, le duc Paul qui avait été envoyé contre lui, toute la Septimanie, la Catalogne et la Gascogne qui se soulevèrent. En 672, le roi Wamba soumit les révoltés, et restaura les murs de Nîmes, citadelle avancée et clé de la Gothie. Il s'attacha à favoriser les sentiments religieux de la population et donna la forêt Flavienne, du nom de la *gens Flaviana* dont il se flattait de descendre, à saint Gilles dont l'abbaye se fonde vers le même temps.

## **L'invasion musulmane**

Les musulmans rompirent par le sud une armature qui avait pu résister au nord; le dernier roi visigoth Roderic fut battu et tué par les Sarrazins de Tarik en 712. Nîmes devenait ville musulmane en 719 et le resta jusqu'en 752. Bien que leur séjour n'ait pas dépassé trente ans, c'est aux Sarrazins qu'il faut attribuer les plus grandes dévastations des édifices romains de Nîmes, le cirque, les thermes, les basiliques de Plotine et d'Auguste. Le monastère de Saint-Baudile fut particulièrement menacé ; ses 80 religieux durent s'enfuir jusque près d'Auxerre, à Saissy-sous-Bois, avec leur abbé saint Romule. De l'occupation sarrazine il n'est rien resté, toutefois Bondurand a constaté la persistance du nom par lequel on appelait en arabe la lettre M : moida, qui se retrouve dans le *Manuel de Dhuoda* du IXe siècle, et le terme d'*alphorim*, au sens de natte, qui figure dans les *Statuts de Saint-Gilles* du XIIe siècle. Notons encore le nom significatif d'*Albarim*, aujourd'hui Albaron en Camargue.

La puissance militaire de l'Aquitaine permit à son duc Eudes en 721, de conquérir la région nimoise ; il dut la rendre aux Sarrazins quatre ans plus tard. En 737 Charles Martel ravagea la Septimanie et prit le château des Arènes, qu'il brûla, dit-on. Enfin il semble bien que ce furent les Nimois eux-mêmes qui chassèrent les musulmans en 752 puisqu'ils élirent un seigneur goth, Ausemond, pour leur gouverneur. Pendant quelques années Nîmes resta donc une petite enclave visigothique jusqu'à l'entente avec Pépin le Bref, qui nomma son représentant, le comte Radulphe.

## **L'époque carolingienne**

L'arrivée du représentant des Carolingiens à Nîmes ouvre donc une nouvelle étape ; c'est le IXe siècle, qui marqua le point le plus bas et la stabilisation de l'effondrement de la vie économique. On a pu dire que l'état carolingien était un état agricole, terrien, fermé vers la mer, dont le centre était vers Aix-la-Chapelle. Le commerce reste un monopole des juifs ; ils reçoivent d'Espagne des épices et des étoffes précieuses ; ce sont les seuls, en somme, qui restent en rapport avec l'Orient, et peuvent utiliser les navires musulmans. Il s'ensuit que Nîmes, dans cet état fermé au

grand commerce, resta quand même en liaison avec la Catalogne, la Sicile, et l'Orient.

L'état carolingien ne connaît plus la monnaie d'or, ce qui est un signe certain d'une rupture commerciale avec Byzance ; Charlemagne n'emploie que des deniers d'argent, et par force, mais il est curieux d'enregistrer qu'une petite frappe d'or existe encore au IXe siècle ; c'est à Uzès où l'on utilise vraisemblablement les paillettes d'or, recueilliics par les orpailleurs dans le lit du Gardon ; Uzès continue, certainement à commercer avec les juifs espagnols, et la culture intellectuelle y est conservée comme nous verrons plus loin.

## L'évêque

Ce qui sauve Nîmes de la ruine, c'est la présence de son évêque ; elle n'est plus un marché, ni un centre administratif, puisque les comtes n'y sont pas à poste fixe, et qu'ils parcourent constamment leur circonscription ; le centre de l'administration n'est plus leur résidence, mais leur personne. L'évêque, au contraire, est sédentaire. Autour de lui se groupaient les habitants de la cité ; les Visigoths qui étaient ariens menaçaient d'entamer son pouvoir ; il était temps qu'un secours extérieur lui vînt ; il mit au service des rois francs sa puissance morale et reçut d'eux leur protection. Dès le VIIe siècle, il a une véritable seigneurie ; il est au dessus du comte, qu'il contrôle ; il possède la juridiction ecclésiastique et laïque. Ce chef spirituel, élu par le peuple, est devenu chef temporel, « *car il était le seul des personnages qui fût assez puissant pour résister au roi et aux officiers publics* ». « *Avec les revenus de l'église il fait exécuter des travaux publics, édifiant et restaurant les édifices, réparant les murailles de la ville, établissant des aqueducs, rectifiant le cours des rivières et les endiguant.* » Il est à la tête d'une agglomération, clergé des églises, moines des monastères, maîtres et écoliers, serviteurs et artisans pour le culte et pour l'existence journalière de tout ce monde. Au près de la cathédrale se fondent un marché, des granges, des magasins, un atelier monétaire ; les tours antiques de la porte d'Arles, la tour « *bispaline* » où commande l'avoué, forment le refuge de l'évêque à Nîmes ; le ruisseau de l'« *Agau* » est utilisé pour faire tourner des moulins. Au reste entre les serfs et les artisans de la cité et ceux des campagnes, il n'y a pas de différence de statut ; le caractère domanial domine le genre d'existence de ces populations. Au sens juridique du mot il n'y a plus de ville , ce lieu de culte, de fabrication et d'échange n'a pas de droit spécial, pas d'institution propre. Il y a un centre religieux, il y a un chef, autour desquels se reconstitueront lentement les éléments de la vie urbaine, autour desquels joue aussi la splendeur des souvenirs.

D'après Duchesne, la liste des premiers évêques certains de Nîmes comprend :

*Sédat ancien moine de Lerins, signalé en 506.*

*Jean, élevé à l'épiscopat entre 510 et 526.*

*Pélage qui est représenté au concile de Tolède en 589.*

*Remessaire qui assiste au concile tenu à Tolède eu 633.*

*Aregius qui fut en conflit avec le comte visigoth Hilderic et fut livré aux Francs par celui-ci en 573.*

*Ranimire, l'abbé de Saint-Baudile qui prit sa place et battit monnaie.*

*Crocus qui aurait siégé vers 680, contemporain de saint Gilles.*

*Sesnard mentionné en 788.*

*Christian qui eut un rôle politique important et figura à la cour de Charlemagne et de Louis le Pieux.*

*Isnard en rapport avec le pape Nicolas Ier (858-867).*

*Girbert (875-892).*

*Agelard (897-898).*

Au début du IX<sup>e</sup> siècle remonte le récit du voyage de Théodulphe qui nous dit que Nîmes était spacieuse et considérable, fortement défendue par ses forteresses ; il veut parler des Arènes, de la Tour Magne, des portes romaines d'Arles et d'Espagne, celle-ci appelée « *porte couverte* » pendant le moyen âge. Charlemagne a étendu sa protection sur *Notre-Dame-de-la-Sé*, sur le monastère de Saint-Baudile, et, au dehors, sur les monastères de Tornac près d'Alès, et de Saint-Gilles, tous deux dépendants de l'évêque de Nîmes. Louis le Débonnaire confirma le privilège de Charlemagne en 814.

### **La cathédrale primitive et son atrium**

Nous avons vu qu'en 396 un concile avait eu lieu à Nîmes; une cathédrale existait donc à cette époque ; on ne sait rien sur elle. En 1920 M. Espérandieu a mené des fouilles sur la place aux Herbes qui ont abouti à retrouver les fondations d'un édifice orienté est-ouest, composé d'une petite abside, dont l'ouverture était flanquée de colonnes cannelées, et de murs dirigés vers la cathédrale ; ces fondations étaient recouvertes d'un amas de tombes ; il date ces constructions du VI<sup>e</sup> siècle environ et croit avoir retrouvé la première église de Nîmes.

On peut lui objecter que l'orientation liturgique a toujours été ouest-est, opposée à celle de ce monument ; il s'agit plutôt que de la primitive cathédrale, d'une construction annexe. Or on sait par les chartes anciennes du Chapitre, que l'église de ce temps était précédée d'un atrium, sorte de cloître entouré de murs et de galeries, où se trouvait le tombeau de saint Sauveur. Au milieu était planté l'orme traditionnel, sous lequel se passaient les actes juridiques, ainsi que l'attestent les documents.

Dans les murs étaient réservées des niches ; une d'elles a été retrouvée en 1824 contenant un sarcophage exposé aujourd'hui dans la cour du musée ; il a été taillé dans un fragment de frise antique et il est orné de deux griffons se faisant face. M. Espérandieu a été justement frappé par la superposition des tombes entassées autour du mur hémisphérique de 5 mètres de rayon qu'il a dégagé, et qu'il explique par le désir des fidèles de reposer *ad sanctos*. Pour nous il a découvert, non les fondations d'une basilique du VI<sup>e</sup> siècle, mais l'angle ouest de l'atrium élevé devant l'entrée de la cathédrale, ainsi que le coin de l'oratoire où était conservé le corps vénéré de saint Sauveur.

Suivant l'usage la cathédrale était accompagnée par deux autres églises, Saint-Jean, qui servait de baptistère, et Saint-Etienne. Au XI<sup>e</sup> siècle, soit à cause d'insuffisance, soit plutôt à cause d'un incendie, la cathédrale fut reconstruite.

## Les lettres, Théodemir et Dhuoda

La renaissance intellectuelle carolingienne a pu produire des monuments à Nîmes ; il faut en tout cas rattacher à ce grand mouvement les écrits de doctrine de l'abbé de Psalmodi. Cette grande abbaye fondée à la fin du VIII<sup>e</sup> siècle dans une île, au milieu des marais, était dirigée sous Louis le Débonnaire par Théodemir ou Thiemir, homme de pensée et d'action, qui assista à la Diète de Thionville de 835, et qui s'illustra par ses œuvres théologiques. A la littérature de ce temps appartient encore une chronique de Saint-Théodorit d'Uzès, et surtout le *Manuel de Dhuoda*, écrit par une plume féminine. Dhuoda était la malheureuse femme de Bernard, fils de Guillaume, saint Guillaume de Gellone, dit encore Guillaume Fierabras ou au Court Nez dans les chansons de geste, et dans l'hagiographie saint « *Guilhem* » du Désert. Elle écrivit sur un ton touchant, élégant aussi, les plus sages conseils à son fils, en 842 ou 843. Le manuscrit conservé à la Bibliothèque de Nîmes a été édité par Bondurand qui dépeint en ces termes l'auteur du Manuel : « *Un savoir qui donne une haute idée de l'éducation des filles de Septimanie au commencement du IX<sup>e</sup> siècle, alors que l'ombre de Charlemagne et d'Alcuin planait encore sur l'Empire, un sens droit, une riche imagination, un cœur dévoué, de femme et de mère, enfin toute la grâce que l'on peut souhaiter chez une femme, telles étaient les qualités qui auraient donné le bonheur à Bernard si ses orageuses ambitions lui avaient permis d'en jouir* ». A ces orageuses ambitions s'ajoutait l'amour de l'impératrice Judith.

En somme la cathédrale et Psalmodi sont les deux forces politiques, morales et intellectuelles, du pays, avec un autre relief que celui du comte,

Le pape Nicolas I<sup>er</sup> confirme l'évêque dans sa juridiction sur Saint-Gilles et Tornac, enfin Charles le Chauve fond les deux autorités ecclésiastiques en une, en donnant Psalmodi à l'évêque.

## Les Vicomtes

Le Xe siècle vit s'opérer une double transformation, l'une politique, l'avènement de la grande féodalité, l'autre économique, l'œuvre de défrichement du pays qui prendra toute son ampleur au siècle suivant.

D'abord fonctionnaires les vicomtes de Nîmes devinrent, par l'effet d'usurpations progressives, héréditaires. Ils s'érigent en propriétaires de leurs fonctions, de leur titre, du domaine public, hérité peut-être des Romains par l'intermédiaire des Visigoths, exceptionnellement grand, étendu sur la Vaunage et sur les garrigues de Nîmes. Cette transformation capitale eut lieu autour de 950, par le fait de Bernard dit Trencavel, fils d'Aton I<sup>er</sup>, Vicomte de Nîmes et d'Albi, issu d'une branche de la famille des comtes de Toulouse. Les vicomtes résident à Nîmes dans le château des Arènes. L'ancien amphithéâtre muré, aménagé, devint le centre judiciaire, administratif et militaire de la région ; les vicomtes eurent très vite, pour avoir plus de liberté, une résidence hors des Arènes, entourée de jardins, et qu'ils s'engagèrent à ne pas fortifier. Parmi les cinq Bernard qui se succédèrent du milieu du Xe siècle au milieu du XI<sup>e</sup>, signalons Bernard IV qui prit part à la croisade en 1101 avec le comte



Raymond de Saint-Gilles; pour trouver les ressources nécessaires, il vendit ses droits de *queste* et de *tolte* sur les habitants qui conservaient encore ces dernières obligations du servage.

L'élection de Bernard II évêque de Nîmes, issu de l'illustre famille d'Anduze, consacra l'association de la haute féodalité et du siège épiscopal. A ce moment les limites du diocèse se fixent et englobent les Cévennes jusqu'à Valfrancesque inclus. La fidélité de l'évêque aux Carolingiens qui avaient accru son autorité, reste intacte ; en 989 quand Hugues Capet revêt la couronne à Noyon, on l'appelle ici un usurpateur et on ne le reconnaît pour roi qu'en 991.

### **La renaissance de l'agriculture. Les filiales de Cluni. La création des paroisses.**

Le changement de dynastie répondait à un besoin d'ordre et de paix, qu'on peut saisir dans la région du sud-est peut-être plus tôt qu'ailleurs, dès la fin du Xe siècle. C'est alors que commencent à se tenir les conciles destinés à régler la trêve de Dieu. L'augmentation du nombre des habitants impose la nécessité de défricher les terres improductives. L'abbaye de Cluny fondée en 910, prit en mains la cause de la réforme ecclésiastique, et donna en même temps la plus vive impulsion aux défrichements. L'abbaye de Saint-Sauveur de la Font est fondée en 990, celle de Saint-Saturmin du Port en 918, celle de Cendras peu après.

Le XIe siècle a vu se consacrer la renaissance de l'agriculture et se développer les fondations d'abbayes bénédictines telles que Gallargues en 1027, Sauve en 1029. Saint-Gilles connaît alors son apogée ; il s'y tient un concile pour la trêve de Dieu en 1042 ; le roi de Hongrie lui donne et lui soumet l'abbaye de Semichen en 1091, mais elle doit être réformée et on l'unit enfin à Cluny, où elle entre dans le cortège illustre des filiales. A Nîmes parallèlement les paroisses s'organisent : Saint-Guillaume, qui deviendra Sainte-Perpétue, en 1050.

Trois ans plus tard le prieuré du Vigan devait sa naissance à une concession de Pons, comte de Toulouse, qui le donnait à l'abbaye Saint-Victor de Marseille. La paroisse c'est un cadre de la vie sociale, un ordre qui est fondé et qui va décupler les forces de production et de consommation.

A la fin du siècle, le concile de Clermont où le pape, Urbain II, clunisien fervent décide la croisade, a comme son prolongement à Nîmes, où le souverain pontife vient consacrer l'autel de la nouvelle cathédrale, dont le comte de Toulouse se fait l'époux mystique. Saint-Gilles aux mains des clunisiens sera le port rêvé des embarquements de croisés. Désormais une porte est ouverte sur la mer dont la navigation est indispensable à la pensée, au progrès, à l'unité chrétienne de l'Europe, comme elle l'avait été à l'unité de l'empire romain. Le grand courant d'échanges est rétabli.

Marcel Gouron, 1932

